



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 1^{er} août 2016 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 26 juillet 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

M. PAOLINI, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICH, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme BIANCAMARIA	à	M. SBRAGGIA
Mme JEANNE	à	M. PUGLIESI
Mme VILLANOVA	à	M. ARESU
Mme MASSEI	à	M. LUCCIONI
M. DELIPERI	à	M. le maire

Etaient absents :

M. VOGLIMACCI, Mme FLAMENCOURT, M. CAU, Mme BERNARD, Mme FELICIAGGI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. Habani est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 1^{er} août 2016

Délibération N°2016/235

**Programme des Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre 2016 sur le thème
« Patrimoine et Citoyenneté »**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Les « Journées Européennes du Patrimoine » sont une manifestation nationale créée en 1984 par le Ministère de la Culture et de la Communication. Cet événement, qui se déroule chaque année durant le troisième week-end de septembre, est l'occasion de découvrir les richesses du patrimoine et permet de faire connaître l'action des pouvoirs publics et des acteurs agissant quotidiennement pour sa sauvegarde et sa mise en valeur. Avec plus de 12 millions de visiteurs chaque année, l'événement connaît toujours un grand succès.

Depuis 1995, un thème national est défini pour fédérer les initiatives locales et mettre en lumière un aspect particulier du patrimoine. Ces thématiques favorisent des ouvertures inédites et des animations particulières. Pour l'année 2016, rendez-vous est donné au public les 17 et 18 septembre. **La 33^{ème} édition des « Journées Européennes du Patrimoine » aura pour thème : « Patrimoine et Citoyenneté ».**

Un thème explicité par le Ministère de la Culture et de la Communication qui rappelle que « dès la Révolution française, le patrimoine culturel est conçu comme un outil d'émancipation et d'instruction du peuple. [...] La Révolution décide ainsi que ce qui avait été élevé ou créé en témoignage de la puissance de la royauté, de la noblesse ou du clergé devient le bien commun du peuple français. Par cette appropriation collective, le patrimoine culturel est, en quelque sorte, placé sous la protection de la Nation. [...] Bien commun, symbole des communautés nationales et locales, le patrimoine est aussi un enjeu majeur de formation et d'engagement citoyen, dans lequel se retrouvent les bonnes volontés les plus diverses. Vecteur de culture et, par le témoignage qu'il porte, de connaissance de l'autre, dans l'espace et dans le temps, donc de tolérance, il doit prendre toute sa place dans les grands débats du moment. »

Le Ministère insiste plus particulièrement sur le patrimoine symbolisant la Nation et la République (écoles, hôtels de ville, monuments aux morts...), mais également sur le rôle de l'engagement citoyen pour le patrimoine (et plus spécifiquement sur le rôle des associations), ainsi que sur la dimension éco-citoyenne de la volonté de préserver le patrimoine pour les générations futures. Le mécénat est également mis à l'honneur, ce qui cadre avec l'initiative prise dernièrement par la Ville d'Ajaccio de créer une « cellule mécénat » à l'intérieur de la Direction de la Culture et du Patrimoine afin de permettre aux particuliers et aux entreprises de s'engager en faveur du patrimoine commun.

L'année 2016 est donc l'occasion de nous interroger sur les relations entre patrimoine et citoyenneté sur le territoire de la commune d'Ajaccio et de rendre hommage à tous ceux qui font vivre notre patrimoine culturel.

Compte tenu des ressources patrimoniales du territoire, et dans le cadre du partenariat liant la Ville d'Ajaccio à la Collectivité Territoriale de Corse pour les actions relevant du Label Ville d'Art et d'Histoire, le programme suivant a été défini :

Programme des Journées Européennes du Patrimoine: Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016

La Ville d'Ajaccio et ses partenaires proposent à ses habitants et visiteurs de découvrir son patrimoine grâce à l'ouverture dominicale exceptionnelle et gratuite des musées et à travers de nombreuses manifestations gratuites conçues pour tous les publics : spectacle, expositions, conférences, visites guidées.

1/ Sites et monuments ouverts au public

Cette année une attention particulière est portée aux lieux qui symbolisent la démocratie.

Hôtel de Ville

La « Casa Cumuna », symbole de l'expression citoyenne et de la vie démocratique de notre cité, sera ouverte au public le dimanche 18 septembre toute la journée, le samedi étant réservé aux mariages. En plus du Salon Napoléonien, devenu au fil des ans le haut lieu des solennités républicaines à Ajaccio, le public pourra découvrir la Salle des Délibérations, le bureau du Maire et la salle de réunion des Adjoints, où s'élaborent et se prennent les décisions municipales.

Palais Lantivy

Comme chaque année, le Palais Lantivy, qui porte le nom du préfet Gabriel de Lantivy de Kerveno qui présida à sa construction sur un plan d'Alphonse de Gisors (par ailleurs architecte de la « Maison Carrée ») sous la Restauration, sera ouvert au public le samedi 17 septembre. Le bâtiment abrite les services de la Préfecture de Région et de Département, mais aussi du Conseil Départemental dont il sera possible de découvrir la Salle des Délibérations.

Assemblée de Corse

Pour la première fois à l'occasion des journées du patrimoine, les portes de l'Assemblée de Corse s'ouvriront toutes grandes au public qui pourra découvrir la Salle des Délibérations, mais également les salles des commissions, dont celle qui abrita l'Assemblée au moment de l'achat par la collectivité régionale du Grand Hôtel, immeuble protégé au titre des Monuments Historiques et témoin prestigieux du passé d'Ajaccio comme station hivernale de luxe.

Oratoire Saint Jean-Baptiste et église Saint Erasme

Ces deux édifices religieux du XVIIème siècle, propriétés de la Ville d'Ajaccio, seront exceptionnellement ouverts, avec la permission de l'autorité religieuse affectataire, et accueilleront certaines des manifestations des Journées Européennes du Patrimoine, car en plus de leur très grand intérêt architectural ils furent, à l'époque révolutionnaire et jusqu'à la construction de l'Hôtel de Ville, utilisés pour les réunions du conseil municipal d'Ajaccio.

Bibliothèque

La salle patrimoniale de la bibliothèque sera ouverte au public durant tout le week-end, de 10h30 à 18h, accueillera une conférence et présentera une partie de ses trésors en lien avec le thème « Patrimoine et Citoyenneté », en particulier des ouvrages datant de la période des Lumières et de la Révolution (essais philosophiques, recueils législatifs, proclamations, textes relatifs aux révolutions de Corse) et une exposition sur le bonapartisme à Ajaccio.

Palais Fesch-Musée des Beaux Arts

Le musée sera ouvert gratuitement le samedi 17 et le dimanche 18 septembre, de 10h30 à 18h. En plus du fonds exceptionnel du Palais Fesch, le public pourra à cette occasion découvrir l'exposition temporaire Paramuseum de Laurent Grasso qui s'est particulièrement intéressé aux lieux de pouvoir et au décorum qui les accompagne : une vidéo montre le cabinet du président de la République et plusieurs œuvres traitent du pouvoir religieux et du Vatican.

Chapelle Impériale

La sépulture des Bonaparte, récemment rénovée, sera également ouverte gratuitement au public les samedi 17 et dimanche 18 septembre.

Maison Bonaparte

Le Musée National de la Maison Bonaparte sera ouvert gratuitement tout le week-end et le public pourra découvrir une exposition d'œuvres de Mme Ghislaine Escande sur le thème « cartes marines de la Corse et portraits des hommes et des femmes ».

Citadelle

Alors que la Ville et l'Etat sont désormais liés par un protocole concernant l'avenir de ce site qui constitue la partie la plus ancienne du centre-ville d'Ajaccio, la Citadelle ouvrira ses portes au public qui pourra découvrir des lieux incarnant fortement les valeurs et les combats de la citoyenneté. La citadelle a été en effet le point de départ du célèbre 173^{ème} régiment d'infanterie dans lequel les Corses s'illustrèrent durant la Grande Guerre et le lieu où, en 1943, fut détenu et torturé Fred Scamaroni, héros de la Résistance.

Grand Site des Iles Sanguinaires et de la Pointe de la Parata

Le Grand Site des Iles Sanguinaires et de la Pointe de la Parata, exemple concret de la protection et de la mise en valeur du patrimoine naturel et environnemental de notre commune à l'heure où l'écologie devient une composante essentielle de la citoyenneté, sera également ouvert pour les Journées du Patrimoine.

2/ Animations proposées sur le territoire

Visites guidées

Du Palazzu Pubblicu à la Maison Carrée : itinéraire dans les rues d'Ajaccio sur les traces des lieux où s'exerça le pouvoir municipal dans les pas de Mme France Sampieri, auteure d'un ouvrage sur le sujet (dimanche 18 septembre).

Rallye familial à la découverte de la propriété des Milelli : action proposée par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement d'Ajaccio qui organisera également un après-midi portes ouvertes dans l'arboretum et le potager (samedi 17 septembre).

Energie et Habitat : le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de Corse-du-Sud proposera une visite-conférence le dimanche 18 septembre pour approfondir une question essentielle pour le mode de vie éco-citoyen, celle de l'énergie dans les bâtiments.

Conférences

« **Patrimoine et Citoyenneté** » : M. Raphaël Lahlou, historien, spécialiste du 19^{ème} siècle, développera la thématique des 33^{ème} Journées Européennes du Patrimoine dans le cadre d'une conférence à l'oratoire Saint Jean Baptiste, le dimanche 18 septembre.

« **Les tags ajacciens, un patrimoine citoyen en question** » : M. Pierre Bertoncini proposera une réflexion sur un mode d'expression non institutionnel par essence, le graffiti bombé, dans sa relation paradoxale avec le patrimoine. Il s'intéressera particulièrement à l'ancienne station FR3 de la Route des Sanguinaires, véritable « Grotte de Lascaux du street art en Corse », lors de sa conférence à la Bibliothèque le samedi 17 septembre.

« **L'art de la fresque** » : artiste reconnu, M. Mario Sépulcre fera part de son expérience et des ses conceptions dans la Cour Anglaise de l'Hôtel de Ville, au pied d'une de ses réalisations illustrant le pouvoir municipal ajaccien, lors d'une conférence le samedi 17 septembre.

« **La diversité villageoise** » : richesse du pays ajaccien. De la géographie à l'archéologie du bâti, comprendre les raisons des implantations humaines » : Mmes Raphaëlle Davin (architecte urbaniste) et Hélène Paolini-Saez (archéologue, responsable du Laboratoire régional d'archéologie) proposeront une étude du patrimoine vernaculaire du pays ajaccien à l'oratoire Saint Jean Baptiste le 18 septembre.

Spectacle

« Aiò Cittadini ! » : moment fort de l'édition 2016 des Journées Européennes du Patrimoine, la compagnie « Cabaret des Arts », sur une mise en scène de Mme Livia Stromboni, proposera dans l'oratoire Saint Jean-Baptiste, le samedi 17 septembre, une lecture théâtralisée de grands textes de la vie politique du 18^{ème} siècle à nos jours, autant de monuments qui constituent un patrimoine de mots et d'idéal. Sebastiano Costa, Pasquale Paoli, Napoléon Bonaparte côtoieront Maximilien Robespierre, François Mitterrand, Salvatore Allende, Jacques Chirac, Vaclav Havel... Comme on pourra l'entendre, la démocratie, l'égalité, le bon gouvernement, la lutte contre l'oppression et la tyrannie, sont des thèmes universels qui unissent la Corse et la France au monde entier.

Ce programme est prévisionnel et peut être soumis à des modifications.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver le programme de la 33^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine.

D'autoriser Monsieur le maire à signer tous actes administratifs et à passer tous contrats et conventions relatifs à l'ensemble de cette programmation.

Les crédits sont inscrits au Budget 2016 et les dépenses seront imputées au Chapitre 11, Fonction 3 sur l'article 6232.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 29 juillet 2016 ;

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

La présente proposition de programmation des Journées Européennes du Patrimoine 2016.

AUTORISE

Le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation.

DIT

Que les dépenses seront imputées sur l'article 6232, chapitre 11, fonction 3.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160801-2016_235-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2016
Publication : 04/08/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

